

Au cours des deux séances de débat, des questions de fond sont posées dès le début du débat. Quel est le rôle de l'École, entre transmission des savoirs et construction de la personnalité ? Que doit-on apprendre et enseigner ? Qu'est-ce qu'échouer ? Qu'est-ce que réussir ? Ces interrogations s'accompagnent du constat que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. On reproche au système de générer de l'échec scolaire en valorisant un ensemble trop étroit de compétences, d'appétences et de comportements. La grande hétérogénéité des profils des élèves est rappelée. Ces questions témoignent de la pertinence de la réalisation d'un débat national sur l'École, réalisé dans un cadre local.

03. Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

Lors des deux débats qui se sont tenus sur le thème de l'égalité, une question a très vite retenu l'attention des participants. Celle de l'orientation au cours du collège, lieu où se creuseraient le plus les inégalités.

A plusieurs occasions, des participants ont exprimé l'idée que le collège unique dans sa forme actuelle ne répond pas suffisamment à la diversité des publics, qu'elle impose un "moule", un "format" hérité des années 70-80 et qu'au nom de l'égalité des chances, on impose à tous un contenu et un parcours unique qui ne convient pas à chacun. Les finalités du collège sont de moins en moins perçues. Tout cela est cause d'essoufflement, de démotivation, d'ennui et d'échec qui se répercute lors du passage au lycée et des orientations par défaut.

La question a alors été posée de savoir si l'école révélait ou produisait l'échec.

Pour certains c'est le décalage école-société, la lourdeur et l'inadaptation des programmes, l'uniformité des rythmes et des pratiques y compris des évaluations, qui génèrent l'échec de beaucoup d'enfants. Des élèves sont intervenus à cette occasion pour réclamer une meilleure prise en compte des appréciations dans l'évaluation, car ils se sentent inégaux face aux résultats. Ils ont souhaité que, à côté de la note, les efforts de chacun soient pris en compte comme en EPS. Parallèlement, la volonté de maintenir des évaluations nationales et anonymes a été réaffirmée comme garant de l'égalité entre élèves.

Les discussions ont alors abordé la question de la réintroduction de paliers d'orientation. Que proposer aux élèves qui perdent pied au collège ? L'idée d'une orientation plus précoce vers le monde du travail a été émise ainsi que celle d'une généralisation de l'alternance comme elle est déjà pratiquée dans certains établissements. A cette occasion, la rigidité des lois françaises concernant la présence des mineurs dans les entreprises où "ils ne peuvent rien faire" a été soulignée. La référence aux systèmes allemand et hollandais où l'univers du travail et celui de l'école sont beaucoup plus perméables, a alors été faite, ce qui a produit de nombreuses réactions parmi les participants.

L'idée que la solution à l'échec relatif du collège unique viendrait par une orientation précoce vers le monde du travail ne prendrait en compte, ni les réalités du monde du travail ni les missions d'éducation plus générales qui sont confiées à l'école. Il a été affirmé de manière consensuelle que le monde du travail a besoin de personnes qualifiées et capables de changer de métier, ce qui nécessite des capacités d'adaptation et donc une solide formation généraliste au-delà de 16 ans. Orienter précocement, c'est par ailleurs renoncer à l'idéal de mixité sociale, à la construction du "vivre ensemble" qui fonde l'école française. C'est également dans ce sens qu'a été réaffirmée la

nécessité de maintenir et améliorer les dispositifs de sectorisation pour éviter les effets "ghetto" et de poursuivre « la discrimination positive » à l'égard des zones d'éducation prioritaire (moyens accrus) même si certains ont au contraire jugé que le mauvais bilan des ZEP doit nous inviter à remettre en cause ce concept. Autre question posée au sujet de l'orientation des élèves : sur quels critères se ferait-elle ? Si elle se fait sur critères scolaires et par la négative, cela revient à dire que les métiers manuels sont faits pour ceux qui sont en échec à l'école. C'est ainsi reproduire la mauvaise image du monde et de l'enseignement professionnel qu'il s'agit au contraire de revaloriser.

C'est alors la question d'une réforme des contenus et de l'organisation du collège qui a été mise en débat, liée à celle de l'hétérogénéité des pratiques et des classes.

Les intervenants sont dans leur grande majorité tombés d'accord sur l'idée d'une refondation du collège unique : le collège doit se remettre en cause dans son mode d'organisation pour savoir accueillir le public dans sa diversité tout en maintenant un socle et des exigences communes. De cette réforme doit découler une réforme du lycée qui la prolongerait dans le même esprit. Cette refondation doit passer par :

- la redéfinition des savoirs qui doivent être acquis pas tous au sortir du collège.
- la multiplication des parcours et la valorisation au sein du collège d'activités dépassant les seuls savoirs disciplinaires.
- la prise en compte dans l'orientation et l'évaluation, de cette diversité.
- la formation des enseignants à ces nouvelles exigences.
- une information professionnelle des élèves dans la durée.

04. Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Des opinions exprimées lors des deux demi-journées de débat, il ressort :

l'opposition à l'allongement de la durée de la scolarité : en effet, les arguments portaient sur l'inefficacité de garder des élèves ayant soit des projets professionnels bien précis et nécessitant une orientation professionnelle, soit ayant une attitude très négative vis-à-vis de l'école refusant dès lors le système scolaire tel qu'il est proposé aujourd'hui. Toutefois, chacun a bien reconnu la nécessité de maintenir un socle commun de connaissances (mais jusqu'à quel niveau ? aucune réponse ne s'est vraiment dégagée des débats) indispensable à toute insertion dans la vie sociale et professionnelle ;

le souhait de voir se développer des passerelles, et ce à tout niveau dans le but notamment d'une réintégration dans le système scolaire à l'âge adulte ;

les différentes filières proposées aux élèves, et ce à tout niveau, sont très mal connues. Les parents demandent que les élèves acquièrent dans leur cursus scolaire une meilleure connaissance du monde de l'entreprise, des métiers... (peut-être par le biais de stages ; mais de quelle durée, afin que cette connaissance ne s'arrête pas à une simple découverte qui ne donne qu'une idée parcellaire d'un métier) ; que les enseignements (professionnels et technologiques) soient plus tournés vers le monde de l'entreprise (meilleure appréhension du monde du travail, des besoins) et plus conformes aux exigences de l'entreprise ;

un décalage entre l'attente des parents vis-à-vis de l'école et l'idée que les enseignants se font de leurs missions. Les parents considèrent que l'école doit conduire à une formation immédiatement utile, c'est-à-dire « monnayable », « productive » sur le marché du travail ;

l'orientation est souvent mal vécue par les familles et les élèves et que trop souvent elle se produit dans des cas en situation d'échec : en conséquence, les lycées professionnels ont « mauvaise réputation » alors que les parents apprécient cet apprentissage en ce sens, qu'il permet à l'élève d'appréhender le monde de l'entreprise lors des périodes de formation en entreprise, ainsi qu'une insertion dans la vie professionnelle. Toutefois, il est à noter que ces formations professionnalisantes souffrent d'une image négative ;

le constat de la difficulté de l'applicabilité des lois du travail lors de la mise en place des stages en entreprise. En effet, certains élèves sont dans l'impossibilité de manipuler des machines parce qu'elles sont classées dangereuses et que toute utilisation est interdite aux élèves de 16 ans. Dès lors, quel est le sens du stage ? Une simple découverte du milieu professionnel et non plus la découverte d'un métier ! De plus, si le souhait exprimé d'immiscer les élèves dans le monde professionnel très tôt (au collège par exemple), quelles tâches pourraient leur être confiées ? La question a encore plus de sens s'il s'agit d'un stage réalisé en milieu industriel !

16. Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Dans l'ensemble, les familles expriment une attente forte envers l'Ecole mais témoignent de leur difficulté à décoder le fonctionnement du système éducatif. Des parents expliquent par exemple leur difficulté à comprendre le sens des appréciations formulées par les enseignants sur les bulletins scolaires. Un jargon enseignant est ainsi dénoncé. Cette mauvaise lisibilité du système s'est également manifestée avec la question des absences des enseignants ? Pourquoi les remplacements ne sont pas plus rapides ? La question des stages des enseignants sur leur temps de service est abordée. Pourquoi ne pas mettre en œuvre ces nécessaires temps de formation sur les périodes de congés scolaires ?

Ce sentiment d'opacité ouvre alors la voie à des représentations négatives de l'institution scolaire. L'image d'une énorme bureaucratie mal gérée revient à différentes reprises. A ces remarques, les enseignants font part de la faible participation des familles lors de certaines réunions, par exemple lors des habituelles réunions organisées en début d'année. On souligne ainsi la contradiction entre cette demande d'ouverture des familles et le constat de la présence irrégulière et inégale des familles formulé par les enseignants.

Certains parents expriment ainsi le souhait de voir le cycle secondaire s'ouvrir davantage aux parents. Ils proposent ainsi que les parents accompagnent des sorties scolaires, assistent à des cours voire participent à des enseignements en mettant à disposition leurs compétences. D'autres parents ont alors signifié leur désaccord, dénonçant la confusion entre la nécessaire ouverture de l'Ecole et ce qui est perçu comme une volonté d'intrusion de certains parents. Des élèves ont également signifié leur souhait de distinguer l'Ecole de la vie de famille.

Enfin, des familles ont témoigné de leur désarroi face à des enseignants perçus comme défaillants dans leur mission pédagogique. Si le rôle des associations de parents d'élèves est rappelé, les parents font état dans ces situations difficiles d'un grand isolement. Ces parents ont l'impression que le service public ne veut pas ou ne peut pas répondre aux dysfonctionnements signalés par les usagers qu'ils sont. Les exemples d'autres services publics qui ont su mettre en place des chartes de fonctionnement, d'accueil et de qualité du service rendu aux usagers, sont avancés. Des enseignants s'interrogent alors sur la notion de communication qui doit être approfondie lors de la formation initiale.

- Les relations élèves/professeurs

Des familles demandent le rétablissement des apprentissages des règles de politesse à l'Ecole. Enseignants et élèves précisent que les règles de politesse sont toujours bien présentes, même si elles ont pu évoluer. Il est rappelé que le respect et la politesse s'envisagent de manière mutuelle dans la relation entre enseignants et professeurs. Les notions de droit et de devoir s'appliquent à tous.

La question du mal être d'une part importante des élèves est abordée. L'Ecole mais également les problèmes familiaux sont désignés comme les principales causes de ce malaise adolescent. Enfin, la demande d'un suivi plus individuel de chaque élève par un enseignant est formulée. La notion de tutorat est proposée, quitte à redéfinir les missions du professeur principal.